



Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

33e session de -13 à 30 Septembre 2016

Point 2. Rapport annuel du Haut Commissionnaire des Nations Unies pour les droits de l'homme et rapports du Bureau du Haut Commissaire et du Secrétaire Général.

Déclaration présentée par Auspice Stella *

Monsieur le Président,

Nous saluons le rapport annuel du Haut-Commissariat, en particulier en ce qui concerne la promotion et la protection du droit au développement.

Comme le dit la Convention 169 de l'OIT, les peuples autochtones devraient avoir le droit de décider de leurs propres priorités pour le développement, mais ceci est trop souvent ignoré par les autorités chiliennes.

On ne peut pas parler de développement quand vous vous retrouvez avec un impact négatif sur l'environnement, sur le système social et sur la croyance du Peuple Mapuche.

Grand nombre des problèmes actuels découlent d'un manque de volonté politique pour lutter contre la voracité capitaliste des entreprises nationales et internationales qui ravagent la terre, la forêt, l'eau et l'environnement.

Le conflit historique au sujet des terres sur le territoire Mapuche a dérivé récemment en un différend sur le droit à l'eau qui a émergé après le lancement de dizaines de projets hydroélectriques.

Tel est le cas de la RP Global Holding Chili avec la construction de la mini centrale hydroélectrique de Tranguil dans la commune de Panguipulli, où le processus de consultation de la population indigène n'a pas été effectuée et où des espaces d'importance culturelle et spirituelle sont violés.

Des lignes électriques traversent des terrains de familles qui n'ont pas été consultées, ni ont donné leurs autorisations.

Ce conflit a été éclaboussé , au cours de ce mois d'août, par la mort de Macarena Valdes, épouse de Reuben Collio, porte-parole de l'opposition à l'installation des lignes électriques effectué par la société ASES.

M. Collio s'est opposé à l'installation des lignes sur sa propriété et a été expulsé par les carabiniers et menacé de mort par des membres de la société et des partisans du projet.

Sa femme a été retrouvée morte deux jours plus tard, dans des circonstances étranges.

Nous avons demandé une clarification rapide de cette affaire et nous terminons en soulignant que des conflits de ce genre pourraient être évités s'il y avait une réelle volonté politique de mettre en œuvre les lois internationales que les autorités chiliennes violent systématiquement.

Merci Monsieur le Président

Pedro Arenas Rincon
Représentant Auspice Stella
Commission Mapuche des Droits de l'Homme

*Auspice Stella (ONG) avec statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et social des Nations Unies